

Ressources, services de soutien et mécanismes de recours pour les employés canadiens

Dans la plupart des cas, votre équipe de gestion devrait être votre premier point de contact.

Le Bureau de l'ombud du mieux-être et inspecteur général est également toujours disponible pour vous aider à vous y retrouver dans le système et à explorer vos options de manière confidentielle.

		Différend concernant une convention collective ou un problème lié au travail	Différend ou désaccord inter-personnel	Discrimination	Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	Conflits d'intérêts	Inconduite quant au Code de valeurs et d'éthique	Actes répréhensibles	Faute en matière financière	Sécurité du personnel	Politique d'utilisation acceptable du réseau	Refus de travailler	Demande d'indemnisation – SST	
Mécanismes informels et orientation		Autres conseiller·es (par exemple, mentor·e, gestionnaire ou réseau d'employé·es)			Direction de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (HWPH)	Unité des valeurs et de l'éthique (HWPE)		Enquêtes spéciales et divulgation interne (VBZ)		Services de sécurité du personnel (CSCP)	Sécurité des TI ministérielle (CSCI)	Équipe chargée de la santé et de la sécurité au travail (équipe chargée de la SST)	Équipe chargée de la santé et de la sécurité au travail (équipe chargée de la SST)	
		Représentant·es syndicaux·les					Autres conseiller·es (par exemple, mentor·e, gestionnaire ou réseau d'employé·es)		Autres conseiller·es (par exemple, mentor·e, gestionnaire ou réseau d'employé·es)					
		EC : Griefs			Enquête	Rapport sur les conflits d'intérêts	Rapport sur les cas d'inconduite – Enquête	Divulgation d'actes répréhensibles – Enquête	Enquête					Enquête de sécurité
Mécanismes formels ou enquête	Mécanismes	Plainte pour discrimination auprès de la Commission canadienne des droits de la personne			Avis d'incident de harcèlement et de violence	Rapport sur les conflits d'intérêts	Rapport sur les cas d'inconduite – Enquête	Divulgation d'actes répréhensibles – Enquête	Enquête	Enquête de sécurité	Enquête de sécurité	Refus officiel de travailler en raison d'un travail dangereux	Soumission d'une demande d'indemnisation	
	Personnes-ressources	Représentant·es syndicaux·les			Direction de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (HWPH)	Unité des valeurs et de l'éthique (HWPE)	Unité des valeurs et de l'éthique (HWPE)	Agente supérieure chargée des divulgations internes (VBZ)	Directeur, Enquêtes spéciales et divulgation interne	Services de sécurité du personnel (CSCP)	Sécurité des TI ministérielle (CSCI)	Équipe de gestion	Équipe de gestion	
		Équipe de gestion					Représentant·es syndicaux·les	Équipe de direction (avec le soutien du HWL)				Commissaire à l'intégrité du secteur public	Équipe chargée de la SST	Équipe chargée de la SST
	Résultats possibles	Mesures correctives sur le plan individuel	Mesures correctives demandées ou autres mesures jugées appropriées	Dommages et intérêts ou procédure disciplinaire, le cas échéant		Mesures visant à atténuer le conflit d'intérêts	Mesures correctives sur le plan individuel	Processus administratif ou disciplinaire, le cas échéant		Révocation de la cote de fiabilité ou de sécurité	Processus administratif ou disciplinaire, le cas échéant	Correction de l'exposition au travail dangereux	La commission d'indemnisation accepte ou refuse la demande	
		Mesures correctives demandées ou autres mesures jugées appropriées		Mesures correctives sur le plan individuel	Mesures correctives sur le plan organisationnel			Mesures correctives sur le plan individuel ou organisationnel	Recommandations à la direction sur le plan organisationnel			Sollicitation d'une intervention du régulateur fédéral en matière de SST (Programme du travail d'EDSC)	Procédure d'appel de la décision de la commission d'indemnisation par l'employé·e ou l'employeur	